







# Convention de Partenariat pour l'organisation d'un « Stage Jeune Plongeur Niveau 1 »

# Entre les soussignés :

Centre Social Musardises, Fédération de la Ligue de l'Enseignement, représenté par Monsieur Frédéric Travers, Directeur du Centre Social situé au 32 rue des Musardises 13015 Marseille, Quartier Consolat Mirabeau et Monsieur Riad Meskine animateur de prévention.

Et

Ecole de Plongée Jeunes, représenté par Serge Geairain, Président du Club de Plongée FFESSM 3313043 et Responsable des Activités Subaquatiques Jeunes du Comité Régional FFESSM Provence Alpes Côte d'Azur.

A ce titre, ce projet s'inscrit pleinement dans les actions du Comité Régional FFESSM Sud et reçoit l'aval et le soutient de Monsieur Frédéric Di Méglio, Président du Comité Régional FFESSM Provence Alpes Côte d'Azur, 46 Bd Fenouil 13016 Marseille.

#### **PREAMBULE**

Le **Centre Social les Musardises**, par son Animateur Prévention, Riad Meskine, a développé un projet intitulé «**Protégeons notre Mer**».

Le rassemblement autour des valeurs de l'éco citoyenneté, de l'éducation à l'environnement et au développement durable, « comment je consomme, qu'est-ce que je mange, comment et où je jette » sont pour nous, Centre Social, des objectifs primordiaux dans notre démarche.

Mais il ne peut être atteint que si ces valeurs s'incarnent dans le quotidien de tous. Dans la continuité du projet « nettoie tes plages » (Prado, Corbière...) et le constat fait par les jeunes eux-mêmes « si il y a des déchets sur la plage il y en a aussi dans l'eau » nous avons souhaité développer des actions visant à agir, sur notre planète et concrètement avec les jeunes sur notre territoire au travers de projets collectifs et d'animations de proximité.

- A°) Animations collectives autour de la faune et de la flore.
- B°) Sensibiliser les jeunes à protéger la mer.
- C°) Joindre « l'utile à l'agréable » en se qualifiant et passant le niveau 1 de plongée.

Avec les habitants du territoire de Consolat et de Ruisseau Mirabeau, Marseille 15éme.

Les objectifs de ce projet sont :

- 1. Prendre conscience de l'état de l'éco citoyenneté
  - Favoriser l'implication des jeunes dans un projet collectif.
  - Permettre de pratiquer/découvrir une activité inconnue pour eux.
  - Favoriser le vivre ensemble.
  - Fédérer les partenaires autour de projets communs participatifs.
  - Développer un nouveau rapport à eux-mêmes (corps) dans une pratique inédite, ludique, technique dans un environnement spécifique.
  - Utiliser un langage adapté aux situations (lecture, écriture, parole, gestuelle et signes subaquatiques, langue vivante étrangère).
  - Développer des compétences pour une "éducation aux risques" et rendre l'élève responsable, lucide et autonome.
- 2. Echanger et pratiquer l'activité avec les jeunes de l'Ecole de Plongée Jeunes
  - Favoriser le vivre ensemble.
  - Impulser une dynamique partenariale.

Le Centre Social cherche à proposer un projet de grande qualité et diversifié. Nous allons proposer des activités environnementales et sportives, de partager un instant essentiel entre les jeunes de Consolat et les jeunes de l'école de plongée.

# Comme le dit si bien Lawrence Cohen:

«Dans la mesure où le jeu fournit une occasion de s'extérioriser et de passer de bons moments en famille, il libère aussi de la tension liée à l'éducation. Assurer son rôle de parent sur le mode ludique permet d'entrer dans le monde de l'enfant, sans le brusquer, en développant sa confiance en lui et en nous. Un enfant qui va bien donne libre cours à sa

joie et à sa créativité par le biais du jeu, un moyen pour lui de s'approprier le monde, de l'explorer, de l'investir d'un sens et de se remettre de ses contrariétés.»

Les animations prévues et précisées à l'article 3 de la présente convention doivent permettre de répondre à différentes finalités sociales.

L'enjeu étant aussi de promouvoir des aspects autour des valeurs citoyennes :

- Respecter des règles.
- Respecter celui avec lequel on partage l'activité.
- Respecter le matériel, l'environnement.
- Etre responsable, ne pas jeter ses déchets n'importe où.

- Découvrir d'autres lieux et villes de notre région.

L'Ecole de Plongée Jeunes, club à vocation sociale s'inscrit dans cette démarche et est soutenue par le Comité Régional FFESSM Provence Alpes Côte d'Azur.

L'école de Plongée Jeunes partage le projet «**Protégeons notre Mer**», souhaite ce partenariat basé sur le partage et la découverte et mettra en œuvre tous ses moyens pour proposer aux jeunes participants :

- Un accueil de qualité et le « brassage » avec d'autres jeunes plongeurs.
- Une formation qualifiante Plongeur Niveau 1.
- Une Initiation à l'apnée statique et apnée dynamique en piscine et/ou en mer.
- La participation à la « Descente de la Sorgues » en mai 2019.
- La participation à la Semaine de l'Eau en Juin à Bouc Bel Air.
- La participation à Cigalia, Samedi 29 Juin à Carry le Rouet.
- La participation à une sortie PMT, avec promenade au Frioul.
- La participation au Vitalsport en septembre à Bouc Bel Air.



Les deux parties entendent réaffirmer que cette convention à aussi pour but de faire vivre les valeurs de solidarité et de citoyenneté et que ce stage s'inscrit pleinement dans le cadre de la convention signée entre le ministère de l'Education Nationale, le Sport scolaire et la FFESSM (Fédération Française d'Etudes et Sports Sous-marins) du 31 mai 2016 mentionnant que les sports subaquatiques trouvent leur dimension éducative dans le cadre des pratiques sportives en milieu scolaire et précise dans son propre préambule :

L'éducation physique et sportive (EPS) perfectionne les conduites motrices, améliore la sécurité et l'efficacité des actions ainsi que l'aisance du comportement. Elle favorise le développement corporel, psychologique et social.

L'élève qui connaît mieux ses limites améliore ses performances et parvient davantage à se situer par rapport aux autres.

Le goût durable de la pratique sportive concourt à l'équilibre et à la santé, affermit le sens de l'effort, habitue à évoluer dans un environnement collectif. C'est pourquoi l'éducation physique et sportive est une éducation à responsabilité à l'engagement. C'est une éducation globale visant le respect de l'autre, l'entraide, la solidarité et l'autonomie, fondements de la citoyenneté.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses activités physiques et sportives sont enseignées dans les écoles et les établissements scolaires dans le cadre de l'enseignement obligatoire d'EPS et proposées dans le cadre optionnel.

Les sports subaquatiques, qui s'entendent comme l'ensemble des disciplines pratiquées au sein de la FFESSM et de son champ délégataire, figurent parmi celles qui peuvent être choisies.

Les sports subaquatiques trouvent également leur dimension éducative dans le cadre des pratiques sportives mises en place par les associations sportives au sein de l'UNSS.

Les disciplines subaquatiques sont de plus parties prenantes du savoir nager.

Ainsi, la FFESSM est un des acteurs de l'apprentissage des activités aquatiques en milieu artificiel (piscine, fosse...) et en milieu naturel (eau libre), notamment dans le cadre du Plan Citoyen du Sport développé par le ministère chargé des sports.

La présente convention a pour objet de préciser les modalités d'organisation d'un « stage jeune plongeur Niveau 1 », ayant pour objectif la formation et l'obtention de la qualification plongeur niveau 1 FFESSM et la découverte de nos activités sportives fédérales, pour 7 jeunes de moins de 16 ans adhérents du Centre Social Musardises, sur une période allant de mars à Octobre 2019.

Ce stage se déroulera en plusieurs lieux, en piscine à Istres, en mer du bord à Sausset les Pins et à Carry le Rouet, en mer au Frioul et en mer d'un bateau sur les îles de Marseille au départ de la Madrague de Montredon. Compte tenu de l'impact météo sur ces activités les lieux pourront sur avis du Directeur de Plongée, en accord avec le Centre Social être modifiés.

Il est convenu ce qui suit :

#### Article 1:

Le « Stage Jeune Plongeur Niveau 1 FFESSM » est placé sous l'égide du Comité Régional FFESSM Provence Alpes Côte d'Azur en partenariat avec le Club associatif « Ecole de Plongée Jeunes » référencé 33.13.0433 FFESSM, déclarée sous le n° W134005307 à la sous-préfecture d'Istres, qui sera le club organisateur du stage et de toutes les activités y afférant.

## Article 2:

Le « Stage Jeune Plongeur Niveau 1 FFESSM» se déroulera :

- A la piscine d'Istres un mercredi soir de 19h30 à 21h30.
- o En mer, à Sausset les Pins un samedi de 9h à 17h.
- o En mer, sur les îles à l'Est de Marseille de 9h à 18h.
- o En mer, sur les îles du Frioul, de 9h à 17h.
- A l'Isle sur la Sorgues, le Samedi 25 mai 2019 de 8h à 17h.

#### Article 3:

Les frais de stage sont compris par participant, et comprennent :

- o Licence FFESSM « Jeune ».
- Inscription et Licence au Club de Plongée EPJ.
- Assurance en Responsabilité Civile (annexe 1)
- o Participation à la séance de formation à la piscine d'Istres.
- o Participation aux plongées (2) du bord à Sausset les Pins.
- o Participation aux plongées (3) du bateau à Marseille (La Madrague de Montredon).
- o Participation à la descente de la Sorgues (25 mai, Isle sur la Sorgue)
- o Participation à une sortie PMT, avec promenade au Frioul.
- o Participation à une activité nautique « Semaine de l'Eau » en juin, à Bouc Bel Air.
- o Participation à une plongée lors de Cigalia et autres activités subaquatiques (apnée, pêche sous-marine, Biologie, le 29 juin à Carry le Rouet.
- o Participation à une activité nautique et Multisports, en septembre, à Bouc Bel Air.
- o Location de bateau pour sortie en mer.
- o Location et prêt de matériel piscine (palmes, masque et tuba) et support pédagogique.
- Location et prêt de matériel spécifique à la plongée en mer, équipements individuel, combinaison, détendeur, gilet, bloc, ceinture, lest.
- Support pédagogique niveau 1.
- o Livret d'information FFESSM « Les éco-gestes du plongeur citoyen »
- o Porte-clefs et autocollant « ASJ FFESSM) remis à l'issu du stage.
- o Carte de niveau 1 FFESSM.

## Article 4:

La participation au stage devra:

- Faire l'objet au préalable d'une autorisation parentale clairement établie, précisant en plus la personne à contacter en cas d'urgence et l'autorisation de reproduction et de représentation d'images (annexe 2)
- La remise d'un certificat médical utilisant le document « certificat médical FFESSM » qui sera remis à chaque participant au moment de son inscription (annexe 3)
- La transmission d'une information sur l'assurance individuelle.

#### Article 5:

L'encadrement du stage en piscine et en mer est placé sous la responsabilité d'un moniteur titulaire du diplôme d'état, BEES1 option plongée subaquatique, présent physiquement sur l'ensemble du stage. Tous les encadrants sont affiliés à la FFESSM et disposent des qualifications nécessaires à l'encadrement conformément au code du sport, arrêté du 6 avril 2012.

## Article 6:

Il est rappelé que les activités proposées lors de ce stage étant partiellement en extérieur, elles sont soumises aux conditions météorologiques.

Le responsable du stage, dénommé « Directeur de Plongée » par la FFESSM, pourra, conformément à ses prérogatives fédérales, décider pour des raisons de sécurité de l'annulation ou du report d'une sortie plongée.

Les partenaires s'entendront pour redéfinir les modalités nécessaires à la poursuite du stage.

# Article 7:

Les partenaires souhaitant faire la promotion de ce stage pourront communiquer sur leurs sites internet et dans les médias couramment utilisés textes, photographies, films à l'appui.

Les images fixes et/ou animées lors de la manifestation restent la propriété de leurs auteurs mais ils s'engagent à autoriser les signataires de la convention à les utiliser dans un but non lucratif et aux fins de la promotion de ce stage et de ce partenariat.

Les partenaires seront particulièrement attentifs, s'agissant de mineurs, aux règles de respect et de protection de l'enfance.

## Article 8:

Cette convention d'une durée de 7 mois, de mars à Octobre 2019 prendra fin à l'issue de la dernière journée du Vitalsport Bouc Bel Air 2019 et après la remise des qualifications Niveaux 1. Il appartiendra aux partenaires de se revoir afin de poursuivre et prolonger ce partenariat s'ils le désirent, notamment d'envisager la participation de certains jeunes aux RIPE.

Fait à Marseille le

2019

CENTRE SOCIAL RESAUTS ARDISES
Centre Social Musardises
LIGUE DE L'ANSEIGNEMENT - FAIL 13
32, che din des Musardises

Tél. 04 9 Fédéric Fravers 60 02 10 Street 7 0 558 398 00159 Mail : lesmus a dises@laligue13.fr

Animateur de Prévention

Centre Social Musardises Consolat Mirabeau

LIGUE DE L'ENTEINNEMENT FAIL Riad Mesking S Mysardiges

Tél. 04 91 60 04 42 PG 04 92 00 02 10 SIRET 75 558 318 00 159 Mail : lesmusardises @/aligue13.fr Le Président du Comité Régional FFESSM Provence Alpes Côte d'Azur

> Frédéric DI MEGLIO Président FFESSM PACA

Frédéric Di M

Le Responsable des Activités Subaquatiques Jeunes

Serge Geairain